

environnement

Éoliennes : des premiers tests il y a treize ans déjà

Le préfet a demandé une expertise indépendante avant de statuer sur le projet Oratorio. En 2010, des lâchers de ballons avaient déjà été réalisés.

Des éoliennes, des ballons, les terrasses du château d'Amboise. Les ingrédients de l'expertise indépendante demandée récemment par le préfet Patrice Latron, avant de valider ou non le projet éolien d'Auzouer-en-Touraine, étaient là dès en 2010. À l'époque, on s'interrogeait déjà sur la visibilité d'éoliennes installées à une quinzaine de kilomètres des bords de Loire, et sur leur éventuel impact sur les paysages locaux, classés à l'Unesco. Treize ans plus tard, une ultime expérience devra être réalisée, d'ici quelques mois pour, peut-être, enfin trancher une question toujours en suspens.

« De la terrasse du château, il a été difficile de les apercevoir »

Retour en 2010. Le 7 mai, plus précisément. Ce matin-là, la tour Garçonnet accueille des élus, des professionnels du patrimoine, des représentants associatifs et de l'État. Tout le monde scrute l'horizon, au-delà

du coteau et du plateau, en direction des champs d'Auzouer-en-Touraine qui doivent accueillir des éoliennes. Le projet ne s'appelle encore pas Oratorio, mais il déchaîne déjà les passions.

À Auzouer-en-Touraine, au même moment, on lâche des ballons « d'une dimension de cinq mètres sur quatre mètres », montés « à 150 mètres de hauteur », selon le compte rendu qu'en fait, le lendemain, *La Nouvelle République*.

« De la terrasse du château, il a été difficile de les apercevoir. Il semble qu'avec des jumelles, il ait été possible d'en voir un », précise le journal. L'essai, manifestement, n'est pas très concluant pour ceux qui espéraient mettre un coup de frein à l'éolien. Il faut dire que les conditions météo étaient moyennes.

Les montgolfières visibles, les ballons moins

Elles sont meilleures, un peu moins de deux mois plus tard. Le 30 juin 2010, on lâche à nouveau des ballons pour figurer des éoliennes. Cette fois, ce sont d'imposantes montgolfières qui montent dans le ciel. Et le test est organisé par deux associations : l'Association de défense



Au loin, à l'horizon, une montgolfière aperçue depuis Amboise, en 2010. (Photo archives NR, Ivan Rouillet)

de la Gâtine tourangelle, toujours à l'œuvre contre Oratorio, et Vent de Loire.

Au moment où les trois montgolfières transportant des passagers atteignent les 150 m fatidiques (hauteur des pales à l'époque, ramenée aujourd'hui à 140 m), des photographies sont prises en divers endroits d'Amboise. « Du point haut d'Amboise, la vision sur le plateau nord porte effectivement assez loin et

chacun a pu voir s'élever les montgolfières, situées de 15 à 20 km du point d'observation », relate la NR dans son compte rendu de l'expérience.

Lors de l'expertise à venir, ce sont des « ballons captifs », qui seront utilisés, selon l'arrêté pris par la préfecture le 20 octobre dernier. On y verra peut-être plus (ou moins) clair.

Julien Prout

en savoir plus

Depuis le château royal et la Pagode

La « tierce expertise » voulue par le préfet sera « réalisée au moyen notamment de photomontages complémentaires et devra être assortie d'une simulation in situ avec ballons captifs », selon un arrêté préfectoral datant du 20 octobre. Cette simulation se déroulera aux frais de la société Innergex, qui porte le projet Oratorio. Elle aura lieu « à partir de la tour des minimes du château royal d'Amboise, de la terrasse du château de Chaumont-sur-Loire

et le sommet de la Pagode de Chanteloup », en présence d'un huissier de justice. Innergex a trois semaines maximum, à compter de l'arrêté du 20 octobre, pour désigner deux organismes devant intervenir : « l'organisme tiers expert et l'organisme chargé de réaliser la simulation avec ballons captifs ». Ensuite, le rapport final devra être communiqué dans un délai de maximal de quatre mois suivant la désignation de l'organisme tiers expert. Ce qui conduirait à la mi-mars, au plus tard.